

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Valider le Livret de formation complémentaire IOBSP 40 heures  
*Cette formation est exigée par l'ORIAS ou par l'employeur depuis le 23 mars 2019 si l'IOBSP détient sa capacité professionnelle par expérience (1 an sur les 3 dernières années)*

## COMPETENCES VISEES

Le programme correspond à la formation complémentaire IOBSP 40 heures (Arrêté du 20 mars 2019 portant modification de l'arrêté du 9 juin 2016 portant approbation des programmes de formation des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement).

- Maîtriser la réglementation IOBSP
- Maîtriser les fondamentaux du crédit immobilier
- Connaître le crédit à la consommation et la réglementation liée à la prévention du surendettement
- Maîtriser le regroupement de crédits

## PUBLIC CONCERNE

Les IOBSP devant compléter leur expérience professionnelle par le livret complémentaire IOBSP 40 heures.

## PRÉ-REQUIS

- **Pas de pré-requis de diplôme**
- **Pré-requis d'expérience** : justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum au cours des 3 dernières années dans des fonctions liées à la réalisation d'opérations de banque ou de services de paiement, précédant leur inscription à l'Orias ou leur entrée en fonction chez leur nouvel employeur
- **Pré-requis technique** : disposer d'un accès internet et d'un terminal informatique (ordinateur, tablette, smartphone)

## MOYENS ET MODALITES D'EVALUATION

- Tout au long du parcours, les exercices, cas pratiques, mises en situation et QCM d'ancrage permettent au stagiaire de se situer au regard des exigences attendues
- Livret et attestation de Formation complémentaire "IOBSP 40h" délivrés après le passage du test final, sous condition d'obtention d'un score de 70% minimum.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Plateforme e-learning
- Cours théoriques et démonstratifs
- Méthodes pédagogiques interactives : slides, vidéos, exercices et cas pratiques
- Etudes de cas avec corrigés
- Synthèse téléchargeable à la fin de chaque module
- QCM intermédiaires d'ancrage pour s'entraîner avant l'examen
- QCM d'ancrage et évaluation finale

## DUREE ET COÛT

Durée : **40 heures**

Coût : **500,00 €**, opération exonérée de TVA en application de l'article 261- 4.4 du code général des impôts.

- Inscriptions à transmettre à [contact@ifib.fr](mailto:contact@ifib.fr)
- Entrée en formation possible toute l'année : dates définies en accord avec le stagiaire
- Accès à l'information, étude des besoins et adaptation pour les personnes en situation de handicap : contactez-nous sur [contact@ifib.fr](mailto:contact@ifib.fr) ou au 01.30.59.24.16

## MODULES 40 HEURES

### 1 - MODULE M01 RÈGLEMENTATION 12 HEURES

Cadre juridique de l'intermédiation  
L'environnement bancaire  
Comprendre les modes de distribution  
Comprendre le périmètre d'externalisation  
Les autorités de contrôle et organismes en relations avec l'activité des IOBSP  
L'ACPR et la protection de la clientèle  
Zoom sur la DCI  
Les acteurs du secteur assurance  
Les partenaires des banques  
L'environnement de l'IOBSP  
Condition d'exercice de l'IOBSP  
Les opérations réalisables par intermédiaires  
La conformité dans la protection des emprunteurs  
Sensibilisation à la Lutte anti-blanchiment et au financement du terrorisme  
La lutte anti-corruption  
Conflits d'intérêts  
RGPD  
Synthèse

### 2 - MODULE M02 CREDIT IMMOBILIER 14 HEURES

Les lois qui régissent les crédits immobiliers  
Les acteurs du marché immobilier  
Le marché de l'immobilier et son actualité  
La solvabilité de l'emprunteur  
Etude du projet immobilier et de sa solvabilité  
Les modes d'acquisition d'un bien immobilier  
Les prêts réglementés  
Le PTZ 2021  
Le plan de financement et les prêts libres  
Savoir rédiger une note de synthèse  
Les garanties de l'assurance emprunteur  
Le changement d'assurance  
Information et conseil en assurance  
Actualité de l'assurance emprunteur  
Synthèse : marché français de l'assurance emprunteur  
Synthèse du module  
Etudes de cas (4 heures)

### 3 - MODULE M03 LOI LAGARDE 2 HEURES

La loi Lagarde et le surendettement  
La loi Lagarde et le crédit conso

### 4 - MODULE M04 CREDIT A LA CONSOMMATION ET TRESORERIE 7 HEURES

L'environnement juridique du crédit de trésorerie et à la conso et son évolution  
Les caractéristiques d'un crédit conso  
La notion d'endettement responsable  
Informé, offrir un contrat de crédit  
La préparation d'un dossier de crédit conso  
L'analyse et le montage d'un dossier de crédit conso  
Synthèse

### 5 - MODULE M05 REGROUPEMENT DE CREDITS 7 HEURES

Loi Scrivener 1 et 2  
L'environnement du regroupement de crédit  
Le regroupement de crédits de A à Z  
Les nouveaux produits financiers  
Le regroupement de crédit (RAC)  
Cas pratiques : analyse de 2 dossiers de regroupement de crédits (4 heures par cas pratique)  
Synthèse

### QUIZ FINAL

QCM à réaliser en 1h30  
En cas de score inférieur à 70%, un 2<sup>ème</sup> passage est organisé après les révisions nécessaires